

GARANTIE SÉRÉNITÉ

POUR CEUX QUI NAVIGUENT



CGIFINANCE

GRUPE SOCIETE GENERALE



GARANTIE SÉRÉNITÉ⁽¹⁾

Vous souhaitez assurer votre sérénité et garantir votre tranquillité ? Optez pour la solution qui couvre les frais annexes de la garantie du constructeur⁽²⁾.

- Bateau d'occasion de moins de 5 ans dont le prix de vente est de 15 000 € TTC minimum
- Financement par un crédit CGI FINANCE de 15 000 € minimum, pour un minimum de 4 ans⁽¹⁾ (2)

Vos garanties



APPAREIL MOTEUR

Elle comprend le moteur lui-même, l'hélice et le système de transmission⁽³⁾.



GROUPE ÉLECTROGÈNE



COMPOSITION DU VOILIER

Le mât (hors carbone), la bôme, l'étai, les haubans, le pataras, les étais largables, les bastaques, le tangon et les enrouleurs sont garantis⁽³⁾.

Les plus du contrat GARANTIE SÉRÉNITÉ :

De nombreux frais supplémentaires sont également pris en charge.

**FRAIS DE
DOUANE**

**FRAIS
D'EXPERTISE**

**FRAIS DE
DÉMONTAGE ET
D'INSPECTION**

**FRAIS DE
SORTIE ET DE
REMISE À L'EAU**

ÉTENDEZ VOS GARANTIES POUR VOGUER L'ESPRIT LÉGER !

Votre dossier est géré par une équipe polyvalente avant tout formée à la plaisance.



www.cgi-finance.com

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

⁽¹⁾ Garantie Sérénité correspond au contrat d'assurance collective de dommages « Sérénité Moteur » souscrit par CGL auprès d'HELVETIA ASSURANCES. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027148 (www.orias.fr) via ses mandataires.

⁽²⁾ Sous réserve d'acceptation par CGL et selon conditions contractuelles et tarifaires en vigueur.

CGL, Compagnie Générale de Location d'Équipements, CGI FINANCE, SA au capital de 58 606 156 € - 69 avenue de Flandre 59 700 Marcq-en-Barœul - FRANCE - SIREN 303 236 186 - RCS Lille Métropole. CGL est une société du Groupe Société Générale.

Pour tout renseignement contacter votre courtier gestionnaire :
FINASSURANCE au 03 74 02 00 68 - cgiassurances@locfinassurance.fr